

Programme en études européennes organisé
par l'**Université catholique de Louvain**
et les **Facultés universitaires Saint-Louis**

Master 120

en
études européennes

Année académique 2011-2012



Les institutions partenaires

L'Université catholique de Louvain

Créé en 1967, l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain (UCL Louvain-la-Neuve) est une institution interfacultaire d'enseignement, de recherche et de service à la société. La qualité de ces trois activités est reconnue, comme en témoigne notamment le titre de Pôle européen Jean Monnet décerné par l'Action Jean Monnet de la Commission européenne qu'il a reçu en 1999. L'Institut accueille la Chaire InBev-Baillet Latour dédiée à l'étude pluridisciplinaire des relations entre l'Union européenne et la Russie. Il dispose d'un Centre de documentation européenne qui assure aussi l'initiation et la formation à la consultation de ladite documentation. Il mène des activités de recherche illustrées notamment par la publication des Annales d'études européennes et des actes de divers colloques.

Les Facultés universitaires Saint-Louis

Pôle des sciences humaines et sociales à Bruxelles, Saint-Louis bénéficie de tous les avantages d'une ville multiculturelle, essentiels pour l'enseignement, la recherche et les loisirs des étudiants.

Créées en 1858, les Facultés universitaires Saint-Louis accueillent 2600 étudiants au sein de leurs trois facultés : philosophie, lettres et sciences humaines, droit, sciences économiques, sociales et politiques.

Les enseignants et chercheurs de Saint-Louis, actifs dans le domaine des études européennes, se sont regroupés depuis 2007 en un Institut d'études européennes. Cet institut a la chance d'être situé au cœur de la capitale de l'Europe. Il participe à divers réseaux de recherche et a développé des échanges de professeurs avec plusieurs universités de réputation mondiale. La gouvernance européenne, la citoyenneté européenne et la constitutionnalisation de l'Union, la défense européenne et la sécurité, la régionalisation, l'interrégionalisme et la politique de voisinage, ainsi que l'histoire de l'intégration européenne constituent ses principaux axes de recherche. Il dispose aussi d'un Centre de documentation européenne.

Parmi les projets pédagogiques de l'Institut, outre les programmes déjà évoqués, on relèvera les programmes «Europa plus» qui offrent un éventail de formations destinées aux entreprises, administrations et autres organismes privés ou publics désireux d'enrichir et de mettre à jour les connaissances de leurs personnels sur les politiques de l'Union européenne.

Objectifs de la formation

La dimension européenne prend une part croissante dans les activités économiques, la situation sociale, l'élaboration du droit et les enjeux politiques des Etats membres et des citoyens européens.

Rattaché aux Masters en sciences politiques et sociales, le Master 120 en études européennes propose une formation qui fournit les connaissances et les éléments d'analyse nécessaires à l'intelligence et à l'évaluation du processus d'intégration européenne et qui prépare aux professions qui sont concernées par la dimension européenne dans les domaines de l'administration publique – européenne, nationale et régionale – de la représentation des intérêts, de la consultance et des 'think tanks' qui gravitent autour des institutions européennes ou encore dans la diversité des activités économiques et sociales pour lesquelles une expertise en études européennes est requise.

Le programme fournit les connaissances économiques, juridiques, historiques relatives à l'intégration européenne en même temps qu'il forme à l'analyse de ses aspects politiques tant internes qu'externes. En mettant notamment l'accent sur les ressources budgétaires et la formation des décisions européennes, la finalité 'Dimensions et moyens des politiques européennes' est centrée sur les principales politiques internes de l'Union tandis que la finalité 'L'Europe dans le monde' est tournée vers le rôle de l'Union, acteur global des relations internationales à l'ère de la mondialisation.

Le séminaire 'Penser l'Europe' apporte une dimension d'interdisciplinarité au programme.

Un certain nombre de cours est donné en anglais.

Outre la connaissance et l'usage du français et de l'anglais qu'il présuppose, le programme comprend aussi l'apprentissage d'une autre langue dans la perspective d'un plurilinguisme.

Les échanges Erasmus sont organisés au premier quadrimestre de la deuxième année du Master 120. En 2011-2012 les destinations suivantes sont proposées: IEP Paris (France), Université de la Coruna (Espagne), Université de Coimbra (Portugal), Université de Florence (Italie), Université de Cologne (Allemagne), Université Jagiellone et Warsaw School of Economics (Pologne), Université de Genève (Suisse), Université Charles (République Tchèque) et Université de Szeged (Hongrie).

Programme

TRONC COMMUN

Les cours de la 1^{ère} année du tronc commun sont dispensés à l'UCL.

Le programme est organisé conjointement par l'Institut d'études européennes de l'UCL et les Facultés universitaires Saint-Louis. Les cours de la première année ont lieu à Louvain-la-Neuve.

Les cours du **tronc commun** sont obligatoires. Ils sont dispensés pour la plupart durant la 1^{ère} année de Master, mais 20 des 22 crédits attachés au mémoire, le cours LEUSL 2013 et la formation en langue ont lieu en 2^{ème} année.

Durant sa 2^{ème} année de Master l'étudiant choisira une **finalité** de 30 crédits parmi les 2 finalités spécialisées proposées.

	Heures	Crédits
Mémoire (22 ECTS)		
LEUSL 2000B Mémoire 2 et séminaire		20
LEUSL 2000A Mémoire 1 et séminaire		2
Cours obligatoires (60 ECTS)		
LEUSL 2001 Initiation à l'information et à la documentation	15	2
LEUSL 2010 Political theories and regimes of the European Union	30	5
LEUSL 2011 Acteurs du système politique européen	30	5
LEUSL 2012 External action of the European Union	30	5
LEUSL 2013 Europeanisation of national political systems and European policies of the Member States (en 2 ^{ème} année)	30	5
LEUSL 2020 Droit institutionnel de l'Union européenne	45	6
LEUSL 2021 Droit matériel de l'Union européenne	45	6
LEUSL 2030 Economic and social integration in Europe	30	5
LEUSL 2031 Politiques économiques européennes	30	5
LEUSL 2041 Histoire de l'unification européenne (de l'entre-deux-guerres à l'Europe élargie)	30	5
LEUSL 2050 Séminaire interdisciplinaire « Penser l'Europe »	30	5
LEUSL 2060 Questions spéciales : énergie et crise financière (Chaire IBL)	18	3
LEUSL 2101 Budget européen	15	3
Langue (5 ECTS)		
Une langue au choix, en 2 ^{ème} année, parmi les cours proposés et autorisés par l'ILV, les FUSL et l'ILMH (à l'exclusion du français et de l'anglais).		5
Cours au choix (3 ECTS)		
LEUSL 2040 Histoire des sociétés européennes		
LEUSL 2042 Société européenne : adhésion, participation et résistances	15	3

FINALITÉS SPÉCIALISÉES

Durant sa 2^e année de Master, l'étudiant choisit une finalité de 30 crédits parmi les 2 finalités proposées.

■ Finalité 'Dimensions et moyens des politiques européennes' [30 ECTS]

Les cours sont dispensés aux FUSL.

Cours obligatoires (10 ECTS)	Heures	ECTS
LEUSL 2103 Espace de liberté, sécurité, justice	30	5
LEUSL 2104 L'Union économique et monétaire	30	5
Cours au choix (20 ECTS)		
LEUSL 2102 Processus décisionnel européen : théorie et pratique	15	3
LEUSL 2105 Modèle social européen et emploi	30	5
LEUSL 2106 Regional policy	30	5
LEUSL 2107 Questions d'actualité européenne 1	15	2
LEUSL 2108 Simulation de négociations budgétaires et accès aux financements européens	15	3
LEUSL 2202 Political philosophy and the European Union	30	5
LEUSL 2203 Human rights and values in Europe	30	5
LEUSL 2717 Environment, consumer protection and health policies	15	3
LEUSL 2718 Politiques de recherche, éducation, culture et media	15	3

■ Finalité 'L'Europe dans le monde' [30 ECTS]

Les cours sont organisés aux FUSL sauf les Chaires IBL qui sont dispensées à l'UCL.

Cours obligatoires (10 ECTS)	Heures	ECTS
LEUSL 2301 Politique étrangère, sécurité et défense européenne	30	5
LEUSL 2306 The EU and international trade	30	5
Cours au choix (20 ECTS)		
LEUSL 2302 Les futurs élargissements	15	3
LEUSL 2303 Les relations de l'Union européenne avec l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie	30	5
LEUSL 2304 Comparative analysis of regional integration processes (Europe, Asia, America)	30	5
LEUSL 2305 L'UE entre multipolarité et multilatéralisme	30	5
LEUSL 2307 Questions d'actualité européenne 2	15	2
LEUSL 2308 Chaire IBL : Le partenariat euro-russe: enjeux et processus	30	5
LEUSL 2309 Chaire IBL : De l'Union soviétique à la Fédération de Russie : évolutions d'une puissance eurasiatique	30	5
LEUSL 2310 Chaire IBL : Conflits et coopérations entre l'Union européenne et la Russie dans l'espace post-soviétique (séminaire)	30	5

Conditions d'admission

Le Master 120 en études européennes est accessible aux conditions suivantes :

a. Programmes de bachelier des universités de la Communauté française de Belgique

- accès direct au master pour les programmes de bachelier en sciences politiques, bacheliers en sociologie et anthropologie, bachelier en sciences humaines et sociales
- accès direct au master pour les programmes de bachelier de l'UCL comprenant la « Mineure en études européennes »
- accès au master moyennant éventuellement des prérequis pour tous les programmes de bacheliers de la CfB (si nécessaire, prérequis en introduction au droit, introduction à l'économie, introduction à la science politique pour un maximum de 15 crédits supplémentaires)

b. Programmes de bachelier d'autres institutions belges (hors CfB) ou étrangères

- accès direct au master pour les programmes de bachelier en sciences politiques et sociales
- accès moyennant éventuellement des prérequis pour tous les autres bacheliers (si nécessaire, prérequis en introduction au droit, introduction à l'économie, introduction à la science politique pour un maximum de 15 crédits supplémentaires)

c. Programmes de bachelier du supérieur hors université -SHU- (application du décret « passerelles »)

d. Le Master 120 en études européennes est accessible à tout détenteur d'un diplôme de deuxième cycle moyennant d'éventuels prérequis en droit, en économie et en sciences politiques.

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires peuvent être adressées à l'Institut d'études européennes de l'UCL où elles seront soumises à l'approbation du responsable académique du programme.

Remarques :

Accès direct ne veut pas dire accès sans formalités mais accès sans prérequis ajoutés. Une procédure d'admission est obligatoire pour tous les étudiants. Les étudiants belges doivent remettre un dossier auprès du secrétariat des études de l'Institut d'études européennes de l'UCL afin d'obtenir le formulaire d'autorisation d'inscription qui permet de faire l'inscription au secrétariat des étudiants UCL. Les étudiants non-belges doivent introduire leur candidature en suivant la procédure de pré-inscription en ligne via le site UCL www.uclouvain.be/311208.html.



www.academielouvain.be

Renseignements pratiques

Demande d'admission

La gestion administrative des demandes d'admission et du cursus des étudiants est localisée à

Institut d'études européennes
Université catholique de Louvain
Place des Doyens, 1
1348 Louvain-la-Neuve

Personne de contact :

Secrétariat des études (bureau B 235), Nadine GELINNE
e-mail : nadine.gelinne@uclouvain.be
téléphone : +32 (0)10 47 84 88

Secrétariat administratif (bureau B 233), Beata DUNAJ
e-mail : beata.dunaj@uclouvain.be
téléphone: +32(0)10 47 84 89

www.uclouvain.be/euro

Institut d'études européennes
UCL
Place des Doyens, 1
1348 Louvain-la-Neuve
Tél : +32 (0)10 47 84 88
nadine.gedinne@uclouvain.be